

The logo of the French Socialist Party (PS), consisting of the letters 'PS' in a bold, red, sans-serif font.

Paris, le 26 janvier 2011

Communiqué

Marie-Pierre de la Gontrie, Secrétaire nationale aux libertés publiques et à la justice

Jean-Jacques Urvoas, Secrétaire national à la sécurité

Lutte contre la récidive: pas de énième loi, mais des moyens

Une nouvelle fois, le Président de la République veut répondre à l'émotion d'un drame par l'annonce d'une énième réforme.

Pourtant, en 3 ans, 4 lois portant sur la récidive ont déjà été adoptées. Aujourd'hui même les députés de sa propre majorité refusent toute loi d'opportunité.

Les professionnels de la justice, en premier lieu les services d'insertion et de probation (SPIP) ne cessent de tirer la sonnette d'alarme sur la situation de la justice dans notre pays. La Cour des Comptes a souligné, en juillet 2010 la situation tendue et précaire des ressources humaines en matière d'insertion et de probation.

Le suivi des personnes placées sous main de justice ne peut pas être assuré sérieusement en raison de l'affaiblissement de ces services, et des suppressions de postes.

Le Président de la République ne peut se dédouaner à nouveau de sa responsabilité sur des professionnels qui font leur travail avec les faibles moyens dont ils disposent

Limiter le risque de récidive c'est mettre un terme aux "sorties sèches" de détention, systématiser le suivi des détenus fragiles pendant leur détention et lors de leur sortie, cela passe notamment par le renforcement des services d'insertion et de probation.

Le Parti socialiste demande au gouvernement de donner à la justice les moyens d'agir. A défaut, cette nouvelle gesticulation de Nicolas Sarkozy restera, une fois de plus, sans résultat.